

Le cierge pascal en la nuit sainte de la Pâque

Par Marcel Bourdon et Constant Tonnelier

« *Le symbole du cierge pascal demande qu'il soit unique, même si plusieurs paroisses sont rassemblées, puisqu'il représente le Christ ressuscité, lumière du monde* » (Calendrier liturgique régional 1997-1998). Mais une question : « *En raison de la restructuration des paroisses, il n'y a plus qu'une paroisse. Cependant, devons-nous avoir un cierge pascal dans chaque église communale ?* » Voici quelques éléments de réponse.

Feu et lumière sont appelés à briller dans la nuit sainte

Comprenons d'abord que le cierge pascal est signe et symbole. Signe, il veut nous conduire à une réalité absente. Colonne de cire, travaillée par l'homme, à partir de l'œuvre des abeilles dans toute la végétation, allumée au feu nouveau, elle brille de sa lumière dans la nuit sainte, renvoyant à la lumière unique, source de toute lumière, Jésus, Christ, Seigneur. Cierge, signe d'une absence qui devient présence par le symbole. Par associations d'idées on découvre que l'absent devient présent, grâce aux marques sur le cierge : croix, alpha et oméga, millésime de l'année en cours, insertion éventuelle des grains d'encens dans la colonne de cire, avec la parole qui explicite. Le mystère pascal est rappelé pour être célébré. Il faut donc tenir au tout, pour aller par les signes et symboles, de l'absence à la présence.

Il est donc clair que le cierge pascal ne peut qu'être unique dans la célébration de la nuit sainte.

C'est à l'unique source de lumière que les participants allument leur propre cierge, pour symboliser, au début, le passage de la nuit à la clarté pascale et, plus tard, pour renouveler les engagements de leur baptême, en gardant leur « lampe allumée » jusqu'à la venue de l'Époux, dans la nuit

Le signe pascal dans les églises communales

Dans les églises communales, dans lesquelles il n'y a pas eu de veillée pascale, seront aussi célébrés, au cours de l'année, quelques messes dominicales du temps pascal, des baptêmes, des funérailles chrétiennes. Et dans leur sens liturgique avisé, les pasteurs allument le cierge de la Pâque. Désormais, où le prendra-t-on ?

Proposition pour situations nouvelles

Choisir, pour la veillée pascale, un cierge unique, un grand et gros cierge de cire, bien décoré, non seulement des marques prévues, mais peut-être aussi d'autres symboles ou décorations, de haut en bas. Placer le cierge sur un beau chandelier et développer tout autour un bouquet lumineux, en ménageant des espaces.

Choisir ensuite des cierges de moindre grandeur et grosseur, pour éviter toutes confusions avec le cierge unique et les orner de quelques symboles pascaux : croix, ou agneau, en y ajoutant, à l'horizontal, le millésime de l'année en cours.

Confier chacun de ces cierges à un membre de la paroisse, répartis dans les différentes communes. Pour que le signe soit éloquent, choisir un membre du « Service pastoral de proximité » de la commune, ou de l'un des conseils, ou encore d'une équipe liturgique, de catéchèse, etc.

Ces cierges pourront être allumés au grand cierge pascal à la fin de la veillée. Le prêtre qui préside pourra les bénir et les envoyer, avec les personnes qui les portent, vers les communautés communales, avant de sortir en procession derrière eux.

Une autre manière d'exprimer l'unité du cierge de la Pâque dans la célébration de la nuit sainte et la démultiplication dans les différentes églises, serait d'allumer et de déposer les cierges de moindre taille autour du grand cierge pascal, à la suite du renouvellement des engagements du baptême. On pourrait faire venir tous les participants pour qu'ils se signent avec l'eau bénite et plantent leurs cierges dans des bacs de sable disposés à proximité, où ils brûleront, eux aussi, durant toute l'eucharistie.

La grande nuit sainte est vraiment symboliquement très riche.

Article extrait de la revue *Célébrer*, n°288, Avril / Mai 1999.